



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/1296
30 décembre 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 29 DÉCEMBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Dans ma lettre au Président du Conseil de sécurité datée du 12 décembre 1997 (S/1997/994), j'informais le Conseil de ma décision de faire de M. Berhanu Dinka mon Représentant et Conseiller régional pour les activités humanitaires dans la région des Grands Lacs, décision que le Conseil a approuvée (S/1997/995).

En sa qualité de Représentant du Secrétaire général, M. Dinka m'a représenté aux réunions dans la région, a suivi l'évolution de la situation ainsi que ses incidences sur la paix et la sécurité régionale, et a cherché à participer aux efforts déployés à l'échelon régional pour prévenir et régler les conflits par des moyens pacifiques, en particulier au Burundi.

En ce qui concerne le Burundi, la nomination de l'ancien Président sud-africain, M. Nelson Mandela, comme nouveau Facilitateur devrait donner un nouvel élan au processus de paix. Il est donc souhaitable de renforcer la présence des Nations Unies dans le cadre des efforts déployés par la communauté internationale dans son ensemble pour faire face à la détérioration récente de la situation politique et humanitaire dans ce pays.

J'ai donc décidé de nommer M. Dinka mon Représentant spécial pour la région des Grands Lacs avec le rang de Sous-Secrétaire général. En cette qualité, il aura notamment pour mission de recueillir les vues des pays de la région au sujet du projet de conférence internationale sur les Grands Lacs, de me représenter aux réunions et lors des débats organisés dans le cadre du processus de paix d'Arusha sur le Burundi, et de tenir compte des dimensions régionales du conflit en République démocratique du Congo grâce, entre autres moyens, à une interaction étroite avec mon Représentant spécial dans ce pays. J'ai l'intention de proroger son mandat, tel qu'il a été révisé, jusqu'à la fin du mois de décembre 2000.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
